



4 rue Jean Dumas – 33800 Bordeaux – 05 56 72 85 14
aquitaine@unafam.org - www.unafam.org/-Aquitaine

EDITO

La nouvelle grande région : source d'espoir et d'inquiétude.

34 ans après les premières lois de décentralisation, l'Etat a décidé la mise en œuvre d'une seconde vague de réformes impactant les territoires régionaux. Ainsi une nouvelle grande région verra le jour dès 2016 dans le grand sud-ouest regroupant les 3 régions Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes. Ce nouveau territoire appelé provisoirement ALPC couvrira plus de 15% du territoire français en regroupant 12 départements, avec un littoral étiré sur 800 kilomètres et deviendra en superficie la plus grande région de France.

Avec 5.9 millions d'habitants, cette **nouvelle région** sera le 4^{ème} **espace le plus peuplé du territoire français**. Ces quelques chiffres témoignent de l'importance de ce nouveau découpage, source d'espoir quant à l'élan espéré dans le domaine économique, mais aussi d'inquiétude vue l'étendue du territoire et la complexité du puzzle notamment administratif.



De fait les administrations de l'Etat doivent se restructurer dans les délais rapides, en particulier les Agences Régionales de Santé (ARS), principaux décideurs dans le domaine du handicap psychique.

Parallèlement, comme toutes les associations représentant les usagers de la santé, l'Unafam va devoir rapidement modifier son fonctionnement régional.



Une première approche avec les 3 représentants régionaux Unafam s'est déroulée à Bordeaux cet été dans l'attente d'une réunion nationale de l'Unafam, qui devra aider à définir les nouvelles orientations d'une politique régionale élargie, ainsi que les modalités d'intervention s'y rapportant.

Les nouveaux enjeux régionaux concernant la satisfaction des besoins des personnes handicapées psychiques seront en effet des objectifs que l'Unafam devra défendre avec pugnacité et vigilance.

En effet la nouvelle offre sanitaire de l'ALPC laisse apparaître des écarts marqués en psychiatrie, accentuant encore les disparités entre usagers. De plus, la nouvelle région de par son attractivité, verra augmenter régulièrement sa population ; l'offre sanitaire suivra-t-elle ?

Quelles seront les conséquences pour les personnes handicapées psychiques dans le domaine médico-social ?

Par ailleurs l'Unafam constate avec inquiétude le recul de la démocratie participative dans le nouveau schéma de l'ARS, puisque la nouvelle Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) va voir le nombre de ses représentants associatifs divisé par 3 au 1^{er} juillet 2016.

Espérons que d'ici là, la pression associative permettra d'infléchir la position de l'administration.

Claude Hamonic, Délégué régional

24 ACTUALITES EN AQUITAINE

Unafam Dordogne

Accueils

Physiques & téléphonique destinés aux familles et proches de malades psychiques tenus par des adhérents eux-mêmes confrontés à la maladie d'un de leurs proches - **sur rdv**

A Bergerac

Maison des associations, place Jules Ferry

A Périgueux

Maison des Associations, 12 cours Fénélon

A Sarlat

Ancien Hôpital, salle Joséphine Baker

Groupes de paroles

Ouverts aux adhérents et animés par un psychologue, ils ont pour objectif d'aider les parents ou proches de malades à rompre leur isolement et à acquérir le recul et la sérénité indispensables pour faire face - **sur inscription**

à Périgueux & à Bergerac

24@unafam.org / **06 07 37 46 74**

33 Unafam Gironde

Une nouvelle Déléguée départementale

Après 4 années passées à la présidence de la délégation Unafam Gironde, Madame Dominique Lataste a choisi de cesser ses fonctions. Nous la remercions chaleureusement pour le travail bénévole qu'elle a accompli tant sur le plan de l'animation d'équipes, qu'au niveau des représentations assumées au sein des structures médicosociales et institutionnelles.

C'est Madame Marie Muller-Lespinasse qui va prendre d'ici quelques semaines la responsabilité de la délégation départementale girondine. Elle pourra s'appuyer sur sa forte expérience de bénévole Unafam et sur un bureau compétent pour continuer à défendre l'intérêt des familles de malades psychiques. Nous lui souhaitons la bienvenue dans ses nouvelles fonctions.

www.unafam.org/-33

05 56 81 44 32 / 33@unafam.org

Unafam Landes 40

Les Landes progressent dans l'aide apportée aux personnes et leurs familles souffrant de troubles psychiques :

- Ouverture d'un hôpital de jour à Dax
- Ouverture d'un GEM (groupe d'entraide mutuelle de personnes handicapés et/ou malades psychiques) à Mont de Marsan.



L'ART au service du mieux vivre ensemble lors de la soirée du **5 octobre** à l'Atrium de Dax
« Un autre regard sur les troubles psychiques »

40@unafam.org
05 58 52 07 32

Unafam Lot-et-Garonne 47



Participation au projet interassociatif **« Préjugix 200mg, un médicament anti-préjugés »**, qui aboutira à une journée d'action le 12 décembre à Villeneuve sur Lot.

Reprise des groupes de parole, le 8 octobre à Villeneuve sur Lot et le 9 octobre à Agen, et ensuite tous les mois selon un calendrier communiqué aux adhérents et toute personne contactant la délégation.

47@unafam.org / **06 71 63 35 83**

64 Unafam Pyrénées Atlantiques



Une résidence d'accueil en 2016

La résidence d'accueil CLAIRBOIS accueillera à partir début 2016 19 adultes, hommes/femmes, originaires des Landes handicapées psychiques et à faible niveau de revenus (AAH). La résidence est placée sous le contrôle de la Direction de la Cohésion Sociale qui en assure une partie du financement. Elle est située à Labenne Océan (à mi-chemin entre Capbreton et Bayonne) à 200 m de la plage.

Le projet initialisé par l'Unafam est réalisé avec le concours de UES PACT des Landes organisme de logement social qui s'est porté acquéreur du foncier et réalise les travaux d'adaptation d'un bâtiment ancien.

L'accompagnement des résidents est confié à SUERTE association médico-sociale du Sud Aquitaine qui gère déjà des ESAT et ITEP pour personnes souffrant de troubles psychiques.

Les personnes intéressées doivent avoir une autonomie compatible avec le mode d'habitat d'une résidence accueil et accepter le soutien des accompagnateurs de la résidence. Les candidatures sont ouvertes. Pour plus d'information contacter Alain Rogez, Délégué départemental Unafam 64 chargé de suivre ce dossier pour le compte de la Délégation Aquitaine.

64@unafam.org / 05 40 39 59 07
www.unafam.org/-64

(1) Ce questionnaire a servi de rapport au colloque de juin dernier. Un compte-rendu des actes de ce colloque, reprenant l'enquête, ses résultats ainsi que l'ensemble des débats et exposé juridique sera bientôt édité par l'Unafam Aquitaine.

Esprit des lois : Citoyens aquitains acteurs de leurs santé

Les lois 2002

un nouvel esprit, de grands principes, des droits ...

2 lois datées de janvier et mars 2002 ont développé des concepts novateurs promouvant les droits des usagers auxquels l'Unafam est attachée. Ainsi la loi de janvier 2002 a mis en place des projets individuels pour les usagers du secteur médico-social prenant en compte leurs attentes et leurs besoins (livret d'accueil, contrat de séjour, conseil de la vie sociale). Celle de mars 2002 a développé la démocratie sanitaire portant sur le droit à la personne (confidentialité, dignité, absence de discrimination) le droit lié à la santé (information, personne de confiance..).

L'Unafam Aquitaine s'est impliquée dans la démarche collective initiée par l'ARS et la Croix Rouge « Droits des usagers, Esprit des lois » visant à évaluer 13 ans après la bonne application des lois de 2002. Elle a ainsi participé aux travaux préparatoires et à l'animation d'une rencontre territoriale en juin 2015 à Bordeaux et d'une convention usagers évaluateurs en octobre à Pessac.

L'Unafam Aquitaine a aussi voulu vérifier auprès de 750 adhérents l'effectivité du respect des droits et des personnes dans le secteur de la santé, pour faire progresser ces droits en particulier pour chaque personne vulnérable. Un questionnaire (1) a été élaboré pour construire un constat partagé entre usagers et familles sur les points majeurs des lois de 2002 : respect des droits, prise en compte des enjeux liés aux troubles psychiques, réalité de la citoyenneté pour les malades psychiques.

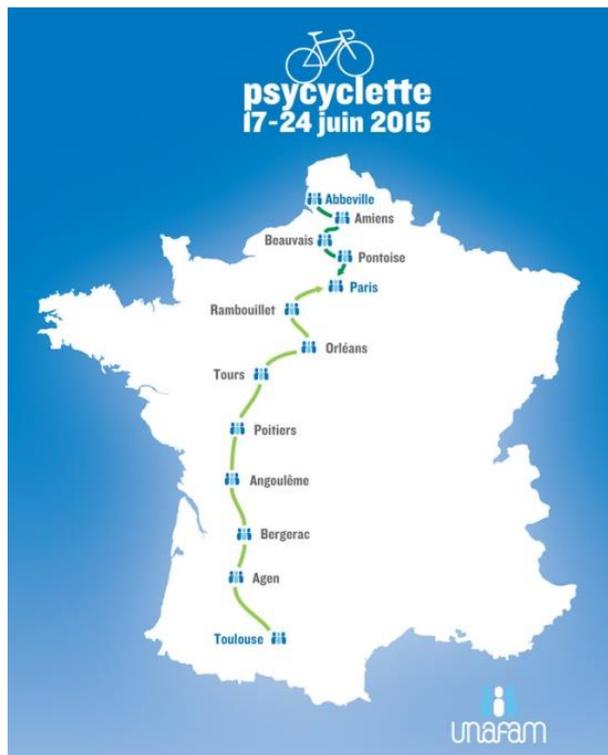
Le résultat de cette évaluation auprès de nos adhérents est riche d'enseignement et nous permettra d'appuyer encore plus nos demandes auprès des décideurs.

Nous poursuivrons parallèlement le travail autour de l'Esprit des lois en 2016 dans le cadre d'un séminaire Dirigeants regroupant représentants des usagers, professionnels du soin et institutions.



1000 km à vélo

pour faire entendre la voix des personnes souffrant de troubles psychiques.



Psycyclette est un rallye-vélo porté par l'Unafam. Il a été créé en 2014 à l'initiative de son Délégué régional en Midi-Pyrénées. Se sont associés à ce projet les bénévoles appartenant aux délégations départementales et régionales traversées par Psycyclette.

Dans un esprit cyclotouriste, en plusieurs étapes, l'objectif est de faire connaître le handicap psychique avec la participation de patients en psychiatrie, mais aussi de soignants, de proches et de sympathisants. Les étapes sont l'occasion de rencontres et de discussions avec les acteurs concernés : usagers, soignants, entourage, élus, travailleurs sociaux, citoyens.

Le parcours de cette 2^{ème} édition 2015 est parti de Toulouse le 17 juin dernier pour arriver à Paris le 24 juin en faisant étape dans notre région Aquitaine à Agen et Bergerac, pour remonter ensuite sur Angoulême, Poitiers, Tours, Amboise, Orléans et Rambouillet.

Le parcours a été complété cette année dans le Nord par un circuit reliant la Picardie à l'Île de France.

Ce rallye-vélo qui a vu plus de 200 personnes rouler ensemble répond à deux grands objectifs :

Pour les malades, leur permettre de faire du sport et de participer, en fonction de leurs possibilités physiques, à la totalité ou à une partie du parcours, encadrés par des professionnels du domaine de la psychiatrie.

Pour le grand public, l'informer et échanger sur la santé mentale, l'organisation des soins en psychiatrie, l'accompagnement des malades psychiques et leur vie dans la cité, la lutte contre la stigmatisation.

L'Aquitaine a ainsi accueilli deux étapes où les bénévoles de l'Unafam ont œuvré à l'organisation, à la réception et à l'hébergement des participants.

Ainsi la première étape a fait escale à Agen où Patrick Réhault, Président délégué Unafam 47 (Lot-et-Garonne) a reçu les valeureux cyclistes à la halte nautique en présence de l'Adjointe au Maire d'Agen chargée du CCAS et de nombreux partenaires notamment Harmonie Mutuelle et les représentants du Centre Hospitalier Départemental La Candélie.

La deuxième étape Agen-Bergerac longue de 103 kilomètres s'est achevée le 18 juin en Dordogne où Robert Caulier, Vice-président délégué Unafam 24 (Dordogne) était présent à l'arrivée avec le Vice-président du CCAS de Bergerac. Un reportage vidéo a été réalisé à cette occasion par Canal Pourpre.

Les participants ont été accueillis au GEM le Renc'Art, pour le lendemain enfourcher les vélos afin de parcourir les 124 km les conduisant à Angoulême.

Le parcours de ce rallye-vélo s'est ensuite achevé le 24 juin à Paris où le Président du Sénat a reçu au Jardin du Luxembourg l'ensemble des participants, tous heureux d'avoir réussi ce périple cycliste à travers la France.

Cette action visant à faire connaître les troubles psychiques et briser les tabous a été un succès, les psycyclistes rencontrant à chaque étape des citoyens à travers des manifestations festives telles que conduites à Agen ou Bergerac par les bénévoles locaux de l'Unafam que nous tenons à remercier.